

**MAIRIE DE QUEYRIERES**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 27 NOVEMBRE 2021**

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Personnes excusées :

- Anne Hardy qui donne pouvoir à Manuela Da Costa Fernandes

Désignation d'un secrétaire de séance : Yann DEMARS.

### **1. Demande de DETR pour des travaux de voiries**

Monsieur le Maire explique que la commune envisage la réfection de la voirie communale aux lieu-dit le Barrot et aux chemins des Drayes et peut déposer une demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour ces travaux de voirie communale.

La subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) peut être comprise entre 25% et 50% du montant HT.

Le plan de financement du montant TTC de 30 385.80 € serait le suivant :

- Autofinancement 12 660.75 € HT
- DETR 12 660.75 € HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

### **2. Demande de DETR pour l'adressage**

Monsieur le Maire explique que la commune envisage de faire l'adressage des voies sur toute la commune. Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc....), ainsi que de numéroter les habitations, les locaux. L'adresse normée apporte des garanties pour l'acheminement des courriers mais également en termes d'interventions des services de santé ou de secours.

Le plan de financement du montant TTC de 15 291.84 € serait le suivant :

- Autofinancement 6 371.90 € HT
- DETR 6 371.90 € HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

### **3. Convention du CDG 43 pour les marchés publics**

M. le Maire propose de renouveler l'adhésion au groupement de commandes coordonné par le Centre de gestion en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics

Il n'y a facturation qu'en cas d'utilisation effective de la plate-forme de dématérialisation.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

### **4. Questions diverses**

La séance est levée à 11h.